GRAND CONSEIL **QUE 2460**
de la République et canton de Genève

Signataire : Nicole Valiquer Grecuccio

Date de dépôt : 26 novembre 2026

Question écrite urgente

La fermeture de la chocolaterie Zeller : quelles actions du Conseil d'Etat pour ne pas livrer le centre-ville aux plus offrants ?

Mesdames les conseillères d'Etat, Messieurs les conseillers d'Etat,

Nous sommes nombreux et nombreuses à avoir appris la fermeture de l'enseigne historique de la place de Longemalle que représente la chocolaterie Zeller. Après plus de trente ans d'activités, cette enseigne doit fermer faute de pouvoir assurer un loyer fixé par la caisse de pension BVK trois fois supérieur au montant actuel. Bien plus, il est envisagé de transformer l'immeuble qui abrite ce commerce en centre commercial de luxe. D'autres commerces du secteur devraient également devoir fermer leurs portes.

La même spéculation qui s'exerce sur les loyers des locataires et qui a été largement dénoncée et combattue par les locataires concernés et l'ASLOCA, vise aujourd'hui les petits commerces. Nous retrouvons encore les caisses de pension à la manœuvre.

Cela pose la question de la diversité des commerces et du logement que nous voulons préserver dans le centre-ville.

Au vu de ce qui précède, mes questions sont donc les suivantes :

– ***Le Conseil d'Etat entend-il prendre des mesures pour préserver la qualité d'un centre-ville ouvert et diversifié, accessible à toutes les populations, ou a-t-il décidé de laisser la ville ouverte aux plus offrants ?***

- ***Quels contacts a-t-il pris avec les caisses de pension pour rappeler ses priorités ?***
- ***Entend-il renforcer le PUS en coordination avec la Ville de Genève ?***

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.